COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h 30 à 20 h 30 Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion restreinte du lundi 17 juin 2019 P.V. N° 42

Président: M. Patrice BOUREAU

Secrétaire de séance : M. Pierre HOLLECKER

Représentant des arbitres, élu au CD: M. Patrick FAUTRAD

Présents: MM. Michel ALEXANDRE - Cyril BOUREAU - Michel EBRARD - Serge PAPA - Raymond PERON

INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPELS AUX ARBITRES

<u>Dans le cas de changement de club</u>, l'arbitre a l'OBLIGATION d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

CORRESPONDANCE

(reçue depuis la dernière réunion)

DES ARBITRES:

Arbitres s'excusant pour leur absence lors de l'assemblée générale des arbitres du 14/06/19 en raison de leurs obligations professionnelles ou scolaires ou en raison de contraintes familiales imprévues. (Transmis au Président) :

- a) Sans justificatif:
- MM. Jérémy FLEURAUD, Kouider BOUREGBA, Haris MERROUCHE, Patrick LIGUORI, Karim BOUCHKARA, Ludovic CONSTANS, Nicolas GAULTIER, Mickaël DESBOIS.
 - b) Avec justificatif:
 - MM Brahim GUENTOUR, Khalil TABTI, Maher TARCHOUN.
- MM. José CAUDMONT, Sébastien HOLLECKER, Karim MESSISHA: Se portant candidats pour intégrer la section Loi du Jeu.
- M. Laurent JURDIC, Mustapha ABBOUR, Nicolas MONIOTTE : demandant des précisions concernant leur test théorique ou leur classement. Transmis au Président.
- M. Patrick LE TEXIER: demande d'information sur les frais de dossier. Transmis au comptable de la CDA
- M. Hakim DEHILI : demandant à être candidat Ligue la saison prochaine. Transmis au Président et au responsable de la formation
- M. Stéphane LETANG: faisant part de sa démission de son club de rattachement. Transmis au Président et à la commission du Statut de l'Arbitrage.

DOSSIERS MEDICAUX:

1. RECUS du 13/06 au 21/06/19:

- MM. James AHONOUKOUN, Allahan AHONOUKOUN, Joffrey BARDE, Mohamed HAMDI SALAH, Steve DUMILLY, Salah SKOURI, Emir BEN AMOR, Saïd LIMANE, Rachid SIAFA, Olivier DEHOEST, Tom DE NUNZIO.

2. RECUS le 14/06/19 lors de l'AG des Arbitres :

- MM. Didier PAGANO, Benjamin LEIRE, Sami EL AKKARI, Nejd HACHANI, Khalid CHAKROUNI, M'Hamed BEN AMOR, Stéphane LETANG, Kévin ROBERT, Vincent BLASCO.
 - 3. VALIDES PAR LA COMMISSION MEDICALE du 13/06 au 20/06/19 :
- MM. Stéphane MESSGUID, Laurent JURDIC, Abdelrazac EL KHEMIRI, Ouajdi FAHRAT, Maziout ARRAR, Luc ROMANETTI.

<u>DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD)</u> <u>Transmises au Comptable de la CDA</u>:

- M. Ludovic CONSTANS: FA Tournoi Kids Cup du 02/06/19 au Pradet. Règlement Club par intermédiaire District.
- M. Nedj HACHANI: FD rencontre Loisir du 27/05/19. A charge des Amis de Jéricho absent par District.

DES CLUBS:

- T. HÔPITAL: Concernant le Tournoi de Sixte senior Souvenir Eric LOMBARD MEIFFRET du 29/06/19 à l'Estagnol. Liste des arbitres et appel à deux arbitres complémentaires. Transmis au Président et au responsable des tournois.

TRAVAUX DU JOUR:

- 139 arbitres ont assistés à l'Assemblée Générale le 14/06/19.
- Mise en forme d'une circulaire sur les indisponibilités qui sera adressée aux arbitres.
- Echanges de points de vue sur les différentes modifications prévues.
- Point sur la section Lois du jeu.

Prochaine réunion restreinte Lundi 24 juin 2019 à 18h30

> Le Président : Patrice BOUREAU Le Secrétaire de séance : Pierre HOLLECKER